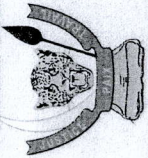


REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
PRIMATURE



AUTORITE DE REGULATION
DES MARCHES PUBLICS

ARMP
Transparence - Equité - Probité

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

ATTESTATION DE PAYEMENT DE LA REDEVANCE N° 066/2023

A la Société Global Innovation Sarl

Après avoir reçu le Contrat du marché relatif à l'acquisition d'une drague pour Kalemie, conclu avec le Régie des Voies Fluviales, pour un montant total hors taxe de dollars américains un million quatre cent trente-sept mille soixante-huit, nonante sept centimes (USD 1.437.068,97) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant, soit dollars américains dix mille cinquante-neuf, quarante-huit centimes (USD 10.059,48).

Fait à Kinshasa le 05/05/2023.

Pour servir et valoir ce que de droit

Directeur Administratif et Financier



Raymond M.L YUMBA
Directeur Général a.i